

CONCOURS D'INSPECTEUR DGCCRF

Dominante scientifique et technologique

DOSSIER DE PREPARATION AUX ECRITS DU CONCOURS 2017

Réunion du jeudi 21 juillet 2016

- 1°) Trame des 3 épreuves d'admissibilité (1 page)
- 2°) Calendrier du concours (1 page) inscription – QCM de présélection – écrits – Résultats
- 3°) Fiche métier inspecteur DGCCRF (1 page) salaire mensuel net école = 1500 €, sortie = 2100 €
- 4°) Fiche de recommandations aux candidats sur le QCM de présélection (1 page)

Très important : Il est constaté chaque année une baisse du niveau des candidats qui se présentent au concours dans l'option scientifique et technologique. L'idée est de proposer à des candidats d'un meilleur niveau scientifique et technologique de gagner les meilleures places à ce concours ce qui est un objectif tout à fait réaliste. Pour atteindre cet objectif, une coopération est mise en place entre la Faculté des sciences et l'IPAG dans le cadre de l'université de Montpellier.

Pour le concours à dominante scientifique et technologique :

• **Épreuve n° 1**

Rédaction, à l'aide d'éléments donnés de caractère économique, financier ou social, d'une note permettant d'apprécier les qualités d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général.

Durée : 4 heures - coefficient 6

• **Épreuve n° 2** - options au choix du candidat

Le choix de l'option pourra être fait au vu des sujets proposés :

- a) Biochimie et microbiologie ;
- b) Chimie ;
- c) Physique

Durée : 3 heures - coefficient 5

• **Épreuve n° 3** - options au choix du candidat

Le choix de l'option pourra être fait au vu des sujets proposés, à l'exception de l'option d de traitement automatisé de l'information qui devra être choisie lors de l'inscription au concours :

- a) Agro-alimentaire et bio-industrie ;
- b) Technologies industrielles appliquées à la chimie ;
- c) Génies mécanique, électrique et thermique ;
- d) Etude d'un cas d'automatisation permettant d'apprécier la connaissance des techniques d'analyse, l'aptitude à la synthèse, à la rédaction d'un dossier technique et supposant éventuellement des connaissances en matière de programmation

Durée : 3 heures pour les options a, b et c - 6 heures pour l'option d - coefficient 5

le 27-01-2016



**Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation
et de la Répression des Fraudes**
Calendrier prévisionnel des concours et examens organisés au titre de l'année 2016
(Les dates indiquées ci-dessous ont un caractère prévisionnel et sont susceptibles de modifications en cas de nécessité)

Intitulé du concours	Dates limites d'inscription				Dates des épreuves			
	Ouverture des inscriptions Internet et début de retrait des dossiers	Limite des inscriptions (fin retrait dossier ou pré-inscription)	Clôture des inscriptions (Dépôt dossier ou validation interne)	Pré admissibilité QCM	Epreuves écrites d'admissibilité	Résultats d'admissibilité	Epreuves orales d'admission	Résultats d'admission
Inspecteur principal Concours professionnel	27/10/2015	24/11/2015	27/11/2015	-	07 et 08/01/2016	05/02/2016	Du 09 au 11/03/2016	11/03/2016
Inspecteur externe	21/09/2015	22/10/2015	26/10/2015	07/12/2015	12 et 13/01/2016	24/02/2016	Du 29/03 au 04/05/2016	06/05/2016
Inspecteur interne	21/09/2015	22/10/2015	26/10/2015	-	12 et 13/01/2016	24/02/2016	Du 29/03 au 04/05/2016	06/05/2016
Inspecteur Examen professionnel B en A	23/05/2016	27/06/2016	01/07/2016	-	05/09/2016	07/10/2016	Du 22 au 25/11/2016	28/11/2016

Nombre de postes offerts : 12
 Nombre de postes offerts : 79
 Dominante juridique et économique : 29
 Dominante scientifique et technologique : 29
 Nombre de postes offerts : 21
 Nombre de postes offerts : 11

FICHE MÉTIER INSPECTEUR DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES (CCRF)

Le métier d'inspecteur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes fait partie des métiers de la fonction publique de l'Etat (catégorie A). Au sein de la DGCCRF, les inspecteurs mènent des investigations et exercent une activité de régulation de l'économie au bénéfice des entreprises et des consommateurs.

Ils sont affectés en administration centrale à Paris ou dans les services implantés en département (DDCSPP et DDPP) et en région (DIRECCTE).

• Missions du métier : inspecteur de la CCRF

- veiller au jeu de la concurrence dans le respect des règles ;
- surveiller la qualité et la sécurité des produits et des services ;
- s'assurer du respect de la loyauté des transactions commerciales, de la régularité de l'offre marchande et de la publicité ;
- assurer l'information des partenaires économiques par le recueil d'informations de terrain ;
- participer à l'élaboration et la modification des textes législatifs et réglementaires ;
- animer des réseaux techniques et évoluer vers des fonctions d'encadrement.

• Devenir inspecteur de la CCRF : qualités requises

Pour exercer son métier, l'inspecteur doit développer différentes compétences en fonction de son activité :

- analyser un comportement, un contexte, une problématique ;
- conduire un entretien ;
- enquêter, expertiser ;
- rédiger un acte juridique.

• Inspecteur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes : carrière / possibilité d'évolution

Il existe 12 échelons pour la carrière d'inspecteur de la CCRF. L'inspecteur peut gravir ces échelons par son ancienneté.

• Salaire brut mensuel d'un débutant

La rémunération s'élève, pendant la formation initiale, à un montant annuel net d'environ 17 515 euros*. Un titulaire affecté en Ile de France en tant qu'enquêteur perçoit 24 337 euros.

À ce montant, peuvent s'ajouter l'indemnité forfaitaire de déplacement dans le département (IFDD), l'indemnité de résidence, ou des prestations familiales.

• Devenir inspecteur de la CCRF : formation nécessaire

Les inspecteurs sont recrutés en externe par voie de concours :

- **un concours à dominante juridique et économique ;**
- **un concours à dominante scientifique et technologique**

Les candidats doivent être **titulaires à la date du concours au moins :**

- d'un diplôme national sanctionnant un deuxième cycle d'études supérieures ou d'un diplôme, ou titre de même niveau ;
- ou d'un diplôme délivré par un des États membres de l'Union européenne assimilé à un diplôme national sanctionnant un deuxième cycle de l'enseignement supérieur.

Sont exonérés des conditions de titres ou diplômes les pères et mères de famille d'au moins trois enfants, qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement.

Les lauréats effectuent un stage de formation professionnelle d'un an à l'École nationale de la CCRF, à Montpellier, pour la partie théorique et dans les services implantés en département (DDCSPP et DDPP) et en région (DIRECCTE), pour la partie pratique.

Le portail des concours et métiers des ministères économique et financier vous apportera tous les renseignements relatifs à ce concours, à l'adresse suivante : <http://www11.minefi.gouv.fr/metiers-concours/>

RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS

1. Vérifiez OBLIGATOIREMENT que vous êtes en possession:

- d'un formulaire sur lequel noter vos réponses avec la mention
 - **IE** pour le concours à dominante juridique et économique,
 - **IS** pour le concours à dominante scientifique et technologique.
- d'un questionnaire comprenant les 60 questions auxquelles vous devez répondre. **NE PAS DEGRAFER LE QUESTIONNAIRE.**

2. Gestion du temps:

Vous disposez de 1h30mn (90 minutes)

- Vous pouvez répondre aux questions dans l'ordre que vous voulez. Veillez cependant à bien respecter leur numérotation.
- A la fin de l'épreuve, vous remettrez votre grille de réponse au surveillant.

3. Thèmes exploités:

1. Culture générale
2. Connaissance de la langue française
3. Logique et raisonnement mathématique

4. Utilisation des formulaires de réponses (Lecture par scanner):

Lisez attentivement les questionnaires et en les utilisant comme brouillon, marquez vos réponses. Reportez vos réponses sur la fiche de réponses. Ne vous arrêtez pas sur les questions auxquelles vous ne savez pas répondre rapidement. Rendez obligatoirement le questionnaire et la fiche de réponses.

Comment remplir la fiche de réponses :

1. Remplissez en **majuscules d'imprimerie (A, B, C etc...)** à l'intérieur des cases des champs : Nom, Prénom, Date du test, N°, sur la fiche de réponses selon les données de votre convocation.
2. Répondez aux questions en portant une croix au feutre noir de préférence à l'intérieur des cases correspondant aux **réponses justes**. Exemple : si 5 est la réponse juste de la question 42 :

1 2 3 4 5 6
Q42

En dehors de ces indications et coches, la fiche de réponses ne doit comporter aucune annotation, tâche, graffiti. Pour corriger une case cochée par erreur vous pouvez utiliser la ligne de repentance située en dessous de la ligne de réponse :

1 2 3 4 5 6
Q42
comme ceci : Q42

Chaque question comporte six possibilités de réponse, une seule réponse est juste, une seule case doit être cochée par question, **la réponse 6 implique qu'aucune des 5 premières réponses ne soit juste**.

Si vous ne choisissez aucune des 6 réponses proposées, ceci sera interprété comme une absence de réponse.

Si vous utilisez la ligne de repentance en cochant une réponse, cette deuxième réponse sera seule prise en compte et annulera la réponse de la première ligne.

Vous pouvez annuler votre réponse à une question en cochant toutes les cases des 2 lignes, y compris la ligne de repentance. Dans ce cas votre réponse sera comptabilisée comme une non-réponse :

1 2 3 4 5 6
Q42
Q42

En cas d'erreurs successives vous pouvez demander une nouvelle fiche de réponses après accord du surveillant.

5. Barème :

- Une réponse juste rapporte : **10 points**
- Une réponse fautive coûte : **-2 points**
- Une absence de réponse coûte : **-1 point**

6. Sanction en cas de tricherie:

Tout candidat coupable d'une fraude ou tentative de fraude est exclu du concours sans préjudice de l'application des peines prévues par la législation pénale en vigueur.

7. L'usage des téléphones portables et des calculatrices est interdit pendant toute la durée de l'épreuve